



Date :

DOSSIER D'INSCRIPTION RENTREE SCOLAIRE 2024 – 2025

ENFANT

NOM :

Prénoms :

Date de Naissance :

Lieu de Naissance :

Adresse :

Sexe F M

Scolarité :

Ecole Maternelle : Petite section Moyenne section Grande section

Ecole élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

Ecole fréquentée précédemment :

PARENT 1

Qualité Père Mère

Autorité parentale OUI NON

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Mail :

Mobile : Travail :

PARENT 1

Qualité Père Mère

Autorité parentale OUI NON

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Mail :

Mobile : Travail :

Pour les parents séparés ou divorcés, garde de l'enfant : Alternée Père Mère

ACCUEIL PERI ET EXTRA SCOLAIRE (si OUI compléter le formulaire disponible sur le site de la Ville de Labenne)

OUI NON

RESTAURANT MUNICIPAL

L'enfant fréquentera-t'il le restaurant municipal OUI **(si OUI compléter le formulaire disponible sur le site de la Ville de Labenne et à adresser directement au Pôle Culinaire adresse mail sur le document)**

NON

Allergies : Médicamenteuse Alimentaires Autres

Traitements en cours : OUI NON

Les modalités d'accueil d'un enfant présentant une allergie alimentaire ou suivant un traitement médical sont organisées sous forme d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) à signer avant l'admission de l'enfant au restaurant scolaire.

Pour la mise en place d'un PAI, les parents doivent se rapprocher de la directrice ou directeur d'école, le PAI est établi en concertation avec le médecin scolaire, la direction de l'école, l'accueil périscolaire et le restaurant municipal.

Noms Prénoms.....certifie(ions) sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus.

Fait à :.....le :.....

Signatures des deux parents

PERE

MERE

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION A L'ECOLE

- Livret de Famille
- Carnet de santé (pages vaccinations)
- Justificatif de domicile
- Pour les parents séparés ou divorcés, dernier jugement de divorce ou ordonnance provisoire du Juge des Affaires Familiales mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant
- Si déménagement en cours d'année : avis de radiation de l'école précédente

Dossier complet à remettre à l'accueil de la Mairie ou à envoyer par mail à etatcivil@ville-labenne.fr – Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Cadre réservé à l'administration

AVIS DE LA COMMISSION en date du :.....

- ADMISSION sous réserve de places à :
- Ecole Maternelle Aliénor d'Aquitaine
 - Ecole Elémentaire Yves Ulysse
 - Ecole Océane

NON ADMISSION

